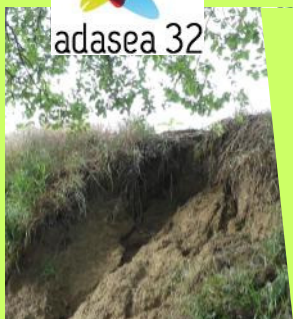




adasea 32



adasea 32

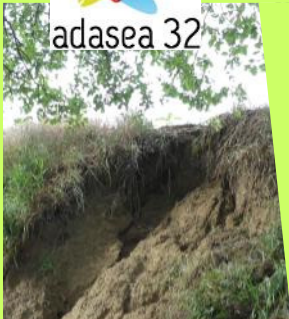
Leviers pour accompagner les agriculteurs dans le maintien et la gestion des Infrastructures Agro-Ecologiques

Café GENial – ARB OCCITANIE – 27/05/2021

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



adasea 32

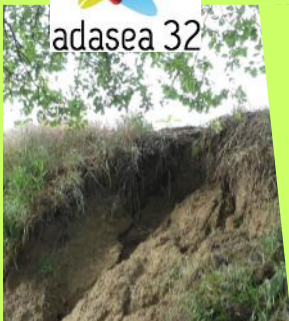


Qu'est-ce que les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE)





adasea 32



Les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE)

Définition : milieux semi-naturels (spontanés ou pas), souvent situés de façon interstitielle dans l'espace agricole, et gérés de manière extensive ou sans but de production, sans engrais, ni pesticides. Ils **sont, le plus souvent, gérés par les agriculteurs.**



adasea 32



Les différentes nominations des Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE)

**Particularités
Topographiques**

Zones tampon

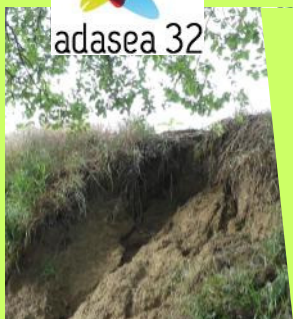
**Surfaces
d'Intérêt
Ecologiques**

**Habitats semi-
naturels**

**Eléments fixes
du paysage**



adasea 32



Les Infrastructures Agro-Ecologiques concrètement :

Linéaires

- Haies
- Bandes enherbées
- Fossés
- Talus
- Murets
- Lisières, ripisylves
- Bords de champ, inter-champs
- Bords de chemin, banquettes, chemins creux

Surfaciques

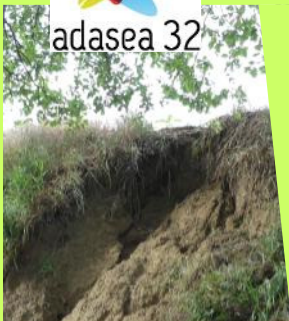
- Prairies
- Jachères (semées ou spontanées)
- Zones humides
- Parcours
- Bosquets
- « Coins » de champ

Ponctuelles

- Mares, sources
- Etangs
- Arbres isolés
- Petit bâti en milieu de champ



adasea 32

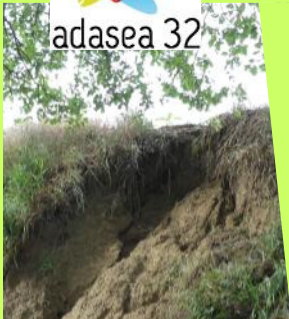


Pourquoi s'intéresser aux Infrastructures Agro-Ecologiques





adasea 32

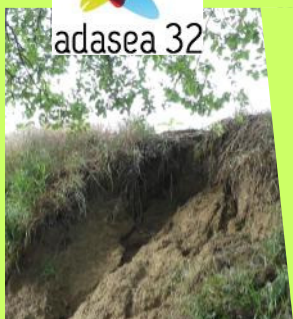


Parce que.....

- ✓ Ce sont des lieux de vie permanents ou intermittents, permettant reproduction, alimentation, refuge, estivation ou hibernation, et circulation de groupes biologiques appartenant à tous les règnes du vivant
- ✓ Les IAE participent à l'accomplissement de tout ou partie du cycle de l'eau, de l'azote et de tous les autres éléments minéraux, et du carbone qu'elles contribuent à stocker
- ✓ Les IAE sont à la fois des barrières et des corridors, constituant la « porosité » et la « rugosité » des paysages agricoles vis-à-vis des circulations d'eau, du vent, de la chaleur,... et les régulant
- ✓ Les IAE participent ainsi à la résilience des paysages ruraux face aux changements des pratiques culturales, de l'occupation du sol et climatiques, ...



adasea 32

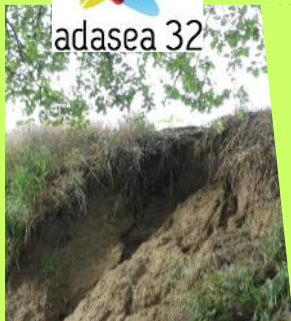


Intérêts des IAE pour les agriculteurs

- Limites entre parcelles
- Bien-être animal
- Abreuvement et Complément fourrager
- Lutte contre l'érosion et le ruissellement
- Epuration
- Fertilisation du sol, stockage nutriments
- Régulateur thermique pour les cultures (eau, air)
- Barrières pour les semences et propagation de champignons et plantes indésirables
- Régulation des ravageurs des cultures (auxiliaires)
- Maintien des pollinisateurs
- Protection des habitations vis-à-vis des traitements



adasea 32



Les Limites des IAE pour les agriculteurs

1. **L'entretien** des IAE : 1ere cause de non implantation ou arrachage de haies, d'abandon des chemins creux, de comblement des mares,... demande matériel spécifique + temps passé
2. Le Dimensionnement du matériel agricole et du parcellaire
3. Les Effets de lisière avec diminution du rendement des 1ers mètres



adasea 32



Des dispositifs pour maintenir les IAE dans les exploitations agricoles

DISPOSITIF	Cadre	Mesures
PAC 1 ^{ER} PILIER	Conditionnalité	<ul style="list-style-type: none">- Bandes tampons- Maintien des particularités topographiques
	Païement vert	SIE Surfaces d'intérêt Ecologique
PAC 2 ^e pilier	MAEC Mesures Agro-environnementales et Climatiques	<ul style="list-style-type: none">- Mesures entretien des linéaires- Mesures d'implantation de couverts spécifiques et herbacés- Mesures de gestion des prairies
Règlementation Nitrates et Phytos	Zones de Non Traitement	<ul style="list-style-type: none">- Bandes tampons bords de cours d'eau- Zones de non traitement autour habitations
PSE Paiements pour Services Environnementaux	Expérimentation Agence Eau Adour Garonne	<ul style="list-style-type: none">- IAE (haies, mares) comptabilisés dans système de points donnant droit à paiement PSE





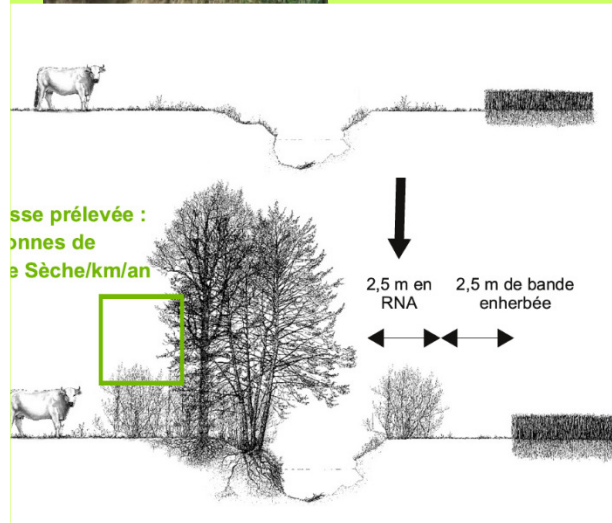
adasea 32



Les IAE dans la PAC

- **BCAE : Les bandes tampons le long des cours d'eau**

- Bande de 5 m de large minimum le long des cours d'eau **BCAE**
- Couvert herbacé arbustif ou arboré (peut comprendre la ripisylve)
- Couvrant et Permanent
- Couvert spontané ou implanté (de préférence à l'automne)
- Peut être pâturée, fauchée ou broyée

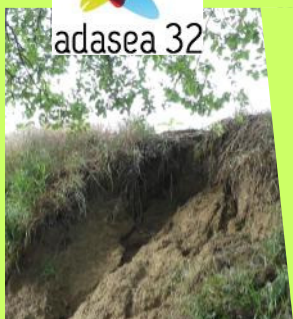


- **BCAE : Limitation de l'érosion**

- Absence de travail des sols sur parcelle gorgée d'eau ou inondée



adasea 32



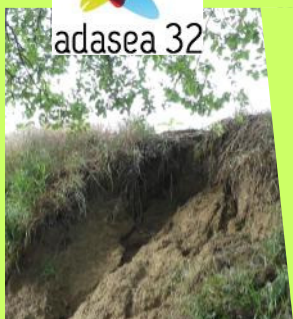
Les IAE dans la PAC

- **PAC : Maintien des particularités topographiques (BCAE7)**

- Obligation de Maintien des haies <10m de largeur au sein des ilots PAC
- Obligation de maintien des bosquets entre 10 et 50 ares
 - Exploitation du bois autorisée
 - Pas de taille des haies et des arbres entre 1^{er} avril et 31 juillet 2021
- Obligation de maintien des mares entre 10 et 50 ares
- Demande d'autorisation en cas de destruction, mesures compensatoires, accompagnement par opérateur agréé BCAE7



adasea 32



Les IAE dans la PAC

SIE Surfaces d'intérêt Ecologique

Dans le cadre du « paiement vert », un exploitant doit justifier, sur son exploitation, de la présence de SIE sur l'équivalent de 5 % de la somme des surfaces en terres arables de son exploitation

Surfaces éligibles:

Jachères annuelles ou longue durée, non traitées

Jachères mellifères semées (liste nationale)

Plantes Fixant l'azote

Culture dérobée ou à couverture végétale

Bande tampon le long des cours d'eau

Bande le long d'une forêt avec ou sans production

Bordure de champ $\geq 5m$ sans production

Taillis à courte rotation

Parcelle engagée en agroforesterie

Surface boisée (boisement terres agricoles)

Miscanthus

Éléments topographiques SIE :

Haies

Fossés non maçonnés

Arbres alignés

Murs traditionnels en pierre

Arbres isolés

Bosquets

Mares

Barème d'équivalence « surface SIE » pour chaque type de surfaces ou d'élément topo,

Ex: 1 arbre isolé = 30m² SIE, 1ml haie=10 m² SIE

On comptabilise tous les éléments pour arriver à 5%





adasea 32



La gestion des IAE dans les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

Types de mesures	Détails	Contenu
Mesures LINEAIRES et ponctuels	Gestion des haies et alignements d'arbres	<ul style="list-style-type: none">- Etablir diagnostic et plan de gestion 5 ans- Matériel n'éclatant pas les branches- Regarnissage possible
	Gestion et restauration des mares et fossés	<ul style="list-style-type: none">- Etablir diagnostic et plan de gestion et/ou de restauration sur 5 ans
Mesures COUVER	Couverts herbacés	<ul style="list-style-type: none">- Implantation de couverts herbacés, bandes ou parcelles
	Couverts d'intérêt écologique faunistique ou floristique	<ul style="list-style-type: none">- Couverts mellifères, messicoles, favorables à une espèce « faunistique »...



Les MAEC vont être revues à partir de 2023 (nouvelle PAC), mais resteront dans la continuité des actuelles.



adasea 32

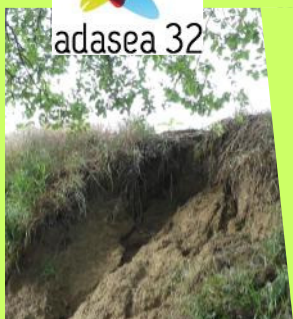


Les IAE dans les autres réglementations agricoles

Réglementation	IAE	Impact possible sur la production agricole ou sur le paysage agricole
Zone Vulnérable	Bandes tampons	Mise en place de couverts végétaux Mise en place de bandes tampons non fertilisées (mesure couvert, fertilisants)
ZNT (Zones de Non Traitement)	Bandes tampons, ripisylve, 5 à 50 m	Interdiction de traitement phytosanitaire le long des cours d'eau, distance en fonction du produit utilisé.
ZNT - distances minimales de traitement à proximité des habitations	Bandes tampons, bords de cultures 3 à 10m selon dpts et cultures	Certains agriculteurs préfèrent implanter une bande enherbée, laisser la terre nue plutôt que d'implanter la culture sans traitements



adasea 32



Et encore ...

- La certification HVE des exploitations agricoles
- La certification Label Bas Carbone
- Les CPSE Contrats de Prestation pour Services Environnementaux (Epiterre)
- Les BRE Baux Ruraux à clauses Environnementales
- Les ORE
- Les chartes Natura 2000
- Les programmes de plantation de haies et de restauration des TVB des collectivités
- Les actions des Associations « haies et agroforesterie »
- Le programme MILEOC des Fédérations des Chasseurs
- Les ambitieux programmes de plantation de haies du Plan France Relance...

Et plus important encore ...

- L'animation, l'accompagnement, la formation et l'implication des agriculteurs !



Merci de votre attention !